

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU MARDI 18 JUILLET 2017**

**N°2017- CC-2017-7S-CES-35**

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Mardi 18 du mois de Juillet à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

**PRESENTS** : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Paulette LAPIN - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI - Mmes Valérie HUGUES - Mariette MANDRET - MM. Eric LATCHOUMANIN - Jean FAHRASMANE - Mmes Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - M. Raymond PARSHAD - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Jean-Luc PERIAN - Mme Cynthia DINANE.

**EXCUSES** : M. Jean-Claude PIOCHE - Mme Marie-Flore DESIREE - M. Christian THENARD (Procuration à José SEVERIEN) - Mmes Ghislaine GISORS - Roberte MERI - Liliane MONTOUT - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL (Procuration à Eric LATCHOUMANIN) - Michelle MAXO (Procuration à Valérie HUGUES) - MM. Duniere AGLAS (Procuration à Francs BAPTISTE) - Jean DAIJARDIN (Procuration à Teddy MARY).

**ABSENTS** : M. Cédric CORNET - Mme Diana PERRAN - M. René NOEL.

**Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.**

\*\*\*\*\*

**OBJET : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL POUR LA REALISATION D'UN TERRAIN DE FOOT FIVE EN GAZON SYNTHETIQUE (PLAYGROUND) EN EXTERIEUR SUR LA COMMUNE DE LA DESIRADE**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération CC-2016-9S-DAJA-43 relative à la définition de l'intérêt communautaire ;

**Vu** la délibération CC-2016-9S-DAF-47, en date du 22 décembre 2016 approuvant le plan de financement relatif à ces équipements sportifs ;

**Vu** les statuts de la Communauté d'Agglomération et notamment sa compétence en matière d'équipements sportifs;

**Considérant** le football comme un facteur de cohésion sociale ;



**Considérant** le bilan positif de la première édition du tournoi de football itinérant organisé par la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant ;

**Considérant** l'opportunité de l'implantation du terrain de football synthétique sur la commune de la Désirade,

Le Conseil communautaire,

**DECIDE**

**Article 1** : D'approuver le montant prévisionnel et le plan de financement prévisionnel pour la réalisation d'un terrain de foot five en gazon synthétique (playground) en extérieur sur la commune de la Désirade :

MONTANT DES DEPENSES PREVISIONNELLES	
Postes de dépenses	Coût HT euros
Gazon synthétique	14 000,00 €
Equipements sportifs	20 000,00 €
Installation	14 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>48 000,00 €</b>

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
Montant total		
	100%	48 000,00 €
CNDS	80 %	38 400,00 €
CARL	20 %	9 600,00 €

**Article 2** : D'autoriser le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

**Article 3** : D'autoriser le Président à signer tout acte relatif à la bonne exécution de cette affaire.

**Article 4** : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi  
en Préfecture le,

20 JUL. 2017

Fait et délibéré à Gosier, le 18 Juillet 2017

Pour extrait certifié conforme

Et publication ou notification le,

20 JUL. 2017

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

Jean-Pierre DUPONT

